Neuvième année — N° 356 | On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 9 OCTOBRE 1915

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 9 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TELÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 9 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

En raison des vacances annuelles de la FRANÇAISE notre dernier numéro (355) a paru le 26 Juin.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi matin de 10 à 12 heures.

La tache d'une année nouvelle

La Française entre dans sa dixième année d'existence! Aucune publication féministe n'atteignit jamais ce grand âge (1). Lorsque notre premier numéro parut en octobre 1906, l'entreprise semblait si incertaine que les bonnes âmes lui prédisaient généreusement un avenir de deux mois. Elle a duré neuf ans d'une vie qui n'a cessé de rester précaire, mais qui s'est révélée de jour en jour extraordinairement tenace. Malgré des traverses sans nombre, *La Française* n'a pas voulu, ne veut pas mourir. Nous l'avons nous-mêmes condamnée vingt fois; et toujours quelque secours est venu pour rendre sa carrière possible encore un peu de temps.

Beaucoup de ceux qui la trouvent utile et intéressante s'étonnent qu'elle n'ait point atteint le grand essor qu'elle leur paraît mériter. Ceux-là ignorent qu'il lui a manqué jusqu'ici la base matérielle indispensable à toute œuvre pour donner pleinement sa mesure. L'heure viendra peut-être où sera facilité notre effort. En attendant, une fois de plus, nous demandons ici à tous nos amis de s'y joindre selon leurs moyens, **de nous aider à gagner de proche en** proche le terrain que nous ne pouvons conquérir d'un seul coup.

Car notre tâche est devant nous toujours élargie, et maintenant, plus que jamais, pressante.

Les événements montrent, dans toute son ampleur, le rôle à venir des femmes, l'urgence de les mettre à la hauteur de ce rôle. Comme aujourd'hui sans leur concours à la défense, la patrie eût été perdue, elle le serait sûrement plus tard, si les Françaises n'achevaient point d'acquérir et la valeur individuelle et la situation sociale, qui feront d'elles les ouvrières indispensables de la France future. Sans les progrès accomplis déjà dans la mentalité et la condition féminines, et qui ont permis aux femmes d'improviser cette action de secours dont le monde s'étonne, que serait-il advenu de la France? En 1880 on put accuser la masse des femmes d'avoir participé à la défaite; aujourd'hui, après quatorze mois de guerre, de tous côtés on reconnaît leur part dans la résistance. Et chaque jour, dans la presse, dans les livres nombreux que les circonstances font éclore, un hommage plus fervent monte vers elles.

Mais comprend-on que ce rôle où elles sont entrées en remplaçantes, elles devront le garder en collaboratrices?

Si, déjà, beaucoup d'esprits se sont ouverts à ce sujet, nous devons nous préparer pourtant à des luttes encore avant que soient accordées aux femmes les moyens de faire tout leur devoir.

Nous avons, depuis la guerre, interrompu de réclamer ceux de ces moyens qui s'appellent des droits. Mais ce n'est pas pour nous une tâche abandonnée; et, tout en la laissant suspendue sur certains points, nous devons, dès maintenant, la reprendre sur d'autres points où les nécessités de l'heure nous l'imposent. Nous devons vouloir tout de suite les droits qui nous permettront de faire face aux devoirs que la guerre même nous désigne impérieusement. C'est ainsi qu'il nous faut exiger de pouvoir donner aux petits qu'elle a rendus orphelins cette protection de la tutelle légale qui est, par excellence, œuvre féminine. Et chaque fois que nous nous trouverons ainsi en face d'une responsabilité à prendre d'urgence, nous devrons d'urgence revendiquer le droit de l'assumer.

Cependant, depuis la guerre, les femmes ont su se rendre hautement utiles, sans modification de la loi, et elles le pourront encore. Dans l'assistance de guerre aux combattants, aux blessés, à leurs familles, aux réfugiés, à toutes les victimes, elles sont, restent et resteront engagées autant qu'il en sera besoin. Mais nous devons ici les appeler à d'autres luttes, dans lesquelles l'avenir de la France est en cause, tout comme au front des armées, et où tout retard de l'action crée un danger nouveau: les femmes ont à défendre la perpétuité de la race et la vie économique de la nation, déjà naguère atteintes et désormais gravement compromises par les conséquences de la guerre.

Il faut, à la France pour qu'elle dure, pour qu'elle grandisse, un peuple nombreux et robuste; il lui faut tout son peuple au travail dans toutes les voies de l'activité humaine.

Le temps est passé où l'on pouvait s'attarder à rechercher quelle mission la femme avait reçu du Ciel. Sa mission d'aujourd'hui, de demain, la nécessité la lui commande; et, depuis quatorze mois, des femmes, pourtant non préparées à de tels devoirs, font la preuve que leurs facultés et leurs forces ne sont au-dessous d'aucune mission. La France périra, qu'on l'entende bien, comme ont péri les grands peuples civilisés de l'antiquité si, au moment voulu, elle néglige d'utiliser toutes ses valeurs. Seule la collaboration des femes avec les hommes à l'œuvre nationale, sans distinction systématique, chacune comme chacun selon ses dons personnels, assurera l'avenir du pays. Et tandis que les hommes restent absorbés par la défense armée du territoire, les femmes doivent sans retard s'atteler à la résurrection.

Donc défense de la race, contribution à l'activité économique, voici en deux mots l'ordre que les femmes reçoivent de la destinée. Par quels chemins l'exécuteront-elles. Nous nous efforcerons de les chercher ici et, s'ils sont barrés encore, d'en dégager l'accès. Certains, largement tracés, nous invitent et tout d'abord celui où l'on se bat contre la pire cause de dépopulation et de dégénérescence, l'alcoolisme; tous ceux aussi où souffre l'enfance pauvre ou abandonnée. D'autres sont à conquérir et pour la plupart ceux qui conduisent les femmes à des fonctions, des professions, des métiers ou élevés ou bien payés. Partons avec une énergie nouvelle pour les conquêtes pacifiques qui sauveront la France de ses plus dangereux ennemis, ses ennemis intimes: les défauts, les erreurs héréditaires dont les vertus de l'âme française doivent triompher.

JANE MISME.

(1) Le « Journal des femmes », dirigé par Mme Maria Martin, a paru cependant au cours de quelques années avec une périodicité espacée et parfois irrégulière.

LES DISPARUS

René Bérenger

D'autres ont dit tout le mérite de l'homme politique, de l'homme de bien qui vient de mourir à 85 ans. Nous ne relevons ici, parmi son œuvre, que ses nobles et heureux efforts contre l'immoralité sociale, consacrée par les lois et l'usage, et dont les femmes sont, à la fois, les instruments et les victimes. On connaît ses campagnes contre la traite des blanches, la licence des rues, le néo-malthusianisme. Bien que les féministes l'eussent dépassé en réclamant l'abolition de la réglementation de la prostitution devant laquelle il s'était arrêté, le nom du sénateur René Bérenger doit rester pour nous celui d'un des plus méritants apôtres de la cause des femmes. La *Ligue nationale pour la moralité publique* perd en lui son président.

Ferdinand Dreyfus

Le féminisme a perdu, pendant ces mois de vacances de *La Française*, un autre de ses défenseurs au Sénat, M. Ferdinand Dreyfus.

M. Ferdinand Dreyfus avait consacré entièrement sa vie à toutes les œuvres d'assistance aux enfants, aux femmes, aux vieillards à toutes les organisations de Mutualité, de Solidarité. Sa part fut grande dans le relèvement du rôle des délégués cantonaux et l'attribution de cette fonction à des femmes. Le féminisme lui doit une de ses dernières et plus efficaces conquêtes. Pour la première fois, grâce à lui, la loi admit des femmes à une collaboration officielle avec la justice. Ce fut lui, en effet, qui lors du vote au Sénat de la loi sur les *Tribunaux pour enfants*, obtint que les fonctions d'enquêteurs établies par cette loi puissent être conférées à des femmes.

Nous savons tous quelle admirable associé il eut, pour toute son œuvre, en Mme Ferdinand-Dreyfus, à qui nous adressons ici l'hommage de notre sympathie et de nos regrets.

Les Femmes contre l'Alcoolisme Féminin

La guerre a fait apparaître au grand jour l'existence d'un mal à peine soupçonné jusqu'ici: l'alcoolisme féminin. Tandis que les ennemis de l'alcool s'apitoyaient sur le sort des femmes victimes de l'ivrognerie de l'homme, battues, affamées, abandonnées, on ne s'apercevait point du pire malheur qui en résultait pour elles: la contagion. Ne s'en apercevait-on point ou voulait-on l'ignorer?

On pourrait croire que la France entière a fermé les yeux sur cette menace à son existence, par une de ces hypocrisies, une de ces paresses qui, dans tous les ordres de la vie publique et privée, font que les Français nient les maux ou les dangers qui les humilieraient et qu'ils ne veulent point se donner la peine de combattre ou de conjurer.

La Chambre des Députés qui, depuis la guerre, a vu constamment se poser devant elle par diverses propositions de loi, la question de l'alcoolisme nous a récemment donné un curieux exemple de cet aveuglement. Depuis des mois, de toutes parts, un cri monte sur l'alcoolisme féminin, au nom duquel on réclame que soient prises d'urgence des mesures officielles supprimant pour les femmes les moyens de se procurer de l'alcool.

Dès octobre 1914, dans le journal *Le Temps*, M. Jean Finot, président de *l'Alarme*, réclamait que la vente des spiritueux soit interdite aux femmes comme aux mobilisés et aux enfants et il donnait ses raisons. Il n'a cessé de les répéter, avec des faits à l'appui, chaque mois, dans son admirable campagne de *La Revue*; des centaines de journaux à Paris et en province s'en sont fait l'écho et, pour leur part, ont mené la même lutte. Nos lecteurs ont pu lire ici un article de M. Levillain l'été dernier disant quel scandale public était devenu à Rouen l'alcoolisme féminin. Si l'on pouvait ignorer sincèrement ou feindre d'ignorer, ce fléau, il y a un an, ce n'est plus aujourd'hui possible à personne en France.

Mais rien n'est impossible à la Chambre. La majorité parlementaire a prouvé, prouve tous les jours, son indulgence envers les auteurs de l'expansion alcoolique, fabricants et marchands d'alcool, bouilleurs de cru. Elle est fermement résolue à ne leur causer nulle gêne, même légère. Donc elle ne saurait admettre que leur industrie puisse produire le moindre désastre. Des ivrognes, mon Dieu, il faut bien convenir qu'il en existe, on en rencontre trop souvent pour le nier; ce n'est certes pas la faute des débitants ni la faute de l'alcool. C'est un de ces malheurs contre lesquels on ne peut rien. Ce n'est même pas la faute de l'ivrogne qui reste un personnage très intéressant. Aussi la Chambre, à qui le gouvernement proposait de remanier la loi de 1873 pour la répression de l'ivresse publique, afin d'y ajouter quelques sévérités, s'est-elle empressée de la rendre moins sévère.

L'ivrogne invétéré et condamné comme tel, perdait jadis son droit politique. Nos députés le lui ont restitué.

Quant à l'acoolisme féminin, quelle horreur! Cela n'existe pas, cela ne peut pas exister. Lisez plutôt un extrait du compte rendu de la séance.

M. Ernest Lafont, député de la Loire, maire de Firminy, que nos lecteurs connaissent bien pour ses opinions et ses actes administratifs du meilleur féminisme, et qui est un des maires de France depuis longtemps intelligemmenet actifs contre l'alcoolisme, proposait un amendement.

M. Ernest Lafont, dit le journal *Le Temps*, demandait que dans les agglomérations de plus de 1.000 habitants, aucun débit de spiritueux ne pût être exploité dans un local affecté à un autre commerce; on entre par l'épicerie, on sort par le cabaret attenant. Et c'est, depuis la guerre surtout, a dit M. Lafont, l'alcoolisme féminin qui s'est développé. Ses observations n'ont pas passé sans encombre.

Les femmes, en effet, grâce à des ressources inespérées, à une liberté plus grande et peut-être aussi à un plus grand découvrement... (Protestations sur divers bancs.)

Le président. — Messieurs, veuillez, je vous prie, faire silence.

M. Ernest Lafont. — Nous ne sommes pas ici pour proclamer la sainteté particulière de nos circonscriptions; admettons que toutes les vertus et les péchés sont égaux. Je ne dis pas qu'on boit plus ou moins chez moi qu'ailleurs et cela ne m'intéresse pas; c'est l'ensemble du pays qui m'intéresse. (Applaudissements.)

L'alcoolisme féminin, depuis la guerre, a grandi; on le dit avec des faits précis; toutes les municipalités le savent. (Mouvements divers.) Prenons un exemple dans les grandes villes, où les enquêtes sont plus faciles; à Paris, demandez aux enquêteuses de l'Assistance publique, qui sont des femmes à l'esprit libre et éclairé, ce qu'elles constatent depuis la guerre parmi leurs clientes ordinaires, dans quel état souvent on vient demander les secours de chômage ou les secours particuliers de l'Assistance publique : très souvent en état d'ivresse. (Mouvements divers). Et je n'accable pas celles qui sont en état d'ivresse, je constate un mal que nous, législateurs, nous avons le devoir de constater.

Les défauts contractés pendant la guerre auront malheureusement peut-être des tendances à persister après et nous devons chercher à restreindre la tentation pour la femme comme nous l'avons fait pour l'homme.

L'amendement de M. Ernest Lafont a été repoussé.

Les féministes resteront-elles inactives devant l'assaut livré de maints côtés au gouvernement pour qu'il interdise pendant la guerre la vente des spiritueux, en particulier aux femmes. Nous espérons bien que non. Et dans notre prochain numéro nous leur proposerons un moyen pratique de prendre part à la bataille.

Les Droits politiques des Danoises

Nos lecteurs ont appris par la grande presse la victoire féministe remportée le 5 juin par les Danoises. Nous avions noté ici les péripéties de la lutte dans laquelle les femmes du Danemark, déjà pourvues des droits municipaux revendiquaient les droits parlementaires. Elles les ont obtenus par la nouvelle constitution votée le 5 juin dernier.

Le Danemark avait reçu en 1866 sa dernière constitution établissant un suffrage censitaire relativement étendu. C'est cette Constitution qui vient d'être modifiée, en ce sens que les privilèges comme les disqualifications en disparaissent, notamment en ce qui concerne les grands propriétaires, les « électeurs nés » comme on les appelait. Voici d'ailleurs les principaux articles intéressant les femmes de la Constitution, revisée le 5 juin dernier.

Art. 29. — Le « Rigsdag » se compose du « Folketing » et du « Landsting ».

Art. 30. — Tout citoyen, homme ou femme, ayant accompli sa 25e année a le droit de voter pour le « Folketing » (avec les exceptions ordinaires concernant les criminels, les assistés, etc.). Tout électeur au « Folketing » y est par là même éligible.

Art. 34. — Tout électeur au « Folketing » ayant accompli sa 35e année a le droit de prendre part au vote pour le « Landsting ».

Art. 35. — Tout électeur au « Landsting » y est aussi éligible dans le district qu'il habite.

Les femmes sont donc de ce fait électrices et éligibles aux deux Chambres sans aucune restriction, et l'on comprend qu'elles aient célébré par une procession et une députation au roi et aux Chambres cet événement de première importance.

Ces dispositions nouvelles avaient été présentées en octobre 1912 par M. K. Bernsten, ministre, à la Chambre basse, et votées par elle la même année. L'année suivante, la Chambre haute les acceptait à son tour. Mais plusieurs difficultés d'ordre constitutionnel arrêtaient encore l'adoption définitive de ce projet de loi, et ne furent levées que par le vote, du Parlement le 23 avril dernier. Il ne manquait plus dès lors que la ratification royale, donnée le 5 juin. Les Danoises sont maintenant, pour employer l'expression consacrée, des femmes « affranchies ».

Lettre de Suisse

Depuis la visite de ce printemps, de votre collaboratrice, Mlle Marthe Pattez, que nous avons été entendre avec le plus grand intérêt, notre ville a revêtu sa parure d'été et quoique ce soit l'époque habituelle des grandes vacances en Suisse, les activités féminines nee chôment pas, bien au contraire.

Il est vrai que nous n'avons plus de passages d'évacués, mais après quatre mois d'interruption, l'échange des grands blessés vient de reprendre avec intensité. Le convoi français, de cette série, passe à 4 heures du matin, et ne reste qu'une dizaine de minutes dans nos murs.

Je voudrais que vous puissiez voir depuis 2 heures et même avant, le mouvement qui agite alors nos rues, si paisibles d'ordinaire à ces heures matinales ; l'on dirait une fourmilière en voyage. Tout ce monde, plusieurs milliers de personnes chaque nuit, j'en suis sûre, va aux alentours de la gare occuper chaque petite place, partout où l'on peut apercevoir de près ou de loin le train français; et, lorsqu'il arrive, la foule l'acclame, agite ses mouchoirs, de petits drapeaux, etc., et crie : Vive la France ! Vive les héros français ! et partout sur leur passage leur fait une ovation de chaude sympathie indescriptible.

Les quais de la gare sont fermés au public (je ne sais trop pourquoi: il n'en est pas de même à Lausanne et à Fribourg), et, seules, les dames suisses, membres de la **Croix-Rouge** sous la direction si intelligente et dévouée de Mme J. Wartmann-Penot, peuvent, aidées des **Samaritains** et de quelques messieurs, approcher les wagons.

Grand est le dévouement de tous ces participants; car faire pendant 15 jours deux réceptions par nuit, n'est vraiment pas une sinécure : le convoi allemand passant à 9 heures et demi du soir et le convoi français à 4 heures du matin.

Aux grands blessés français, et aux nombreux sanitaires qui les accompagnent cette fois-ci, l'on offre des fleurs à profusion, des cigarettes, des fruits, des friandises diverses, du thé, etc.

Nous sommes leur dernier arrêt avant la Patrie : tous paraissent émus et combien heureux d'y rentrer !

Quel défilé navrant! combien nous les admirons d'être encore aussi gais et entrain : **bien Français**, en un mot ! et quelle leçon de morale patriotique ils nous donnent !

En voyant le sénateur de la Manche, M. Cabart Danneville, demander une décoration pour les vaillantes paysannes françaises qui ont pris sur elles la lourde tâche du travail de la terre, et en étant tout à fait d'accord avec lui, j'aimerais que l'on trouve aussi un signe distinctif à offrir à tous ces malheureux héros du patriotisme afin que, plus tard, ils soient ainsi signalés au respect, à l'aide et à la reconnaissance de tous les gens de cœur.

Les plus tristes, et cela se comprend, sont les aveugles; le cœur se serre affreusement en pensant, qu'ils rentrent, c'est vrai, mais ne pourront jamais revoir les visages aimés,... et l'on voudrait pouvoir faire l'impossible pour eux.

J'ai causé avec un vif intérêt avec plusieurs sanitaires, à Genève. Je n'ai pu le faire avec de grands blessés ; Mlle A. F., présidente de la Croix Rouge genevoise, chargée de la réception des convois, ayant spécifié de ne pas laisser passer « de femmes de lettres ». N'aurions-nous pas de cœur comme les autres? et combien plus dans la note vraie sont ces deux lignes, dues à la plume d'Isabelle Kaiser, notre compatriote.

La plume guérira la blessure qui saigne
Et de la pitié sainte annoncera le règne.

(*Juillet* 1915). ALICE DUPIN.

Héroïnes du Jour

Mme Carton de Viart

Cette note n'a point pour but de rien apprendre à nos lecteurs déjà renseignés sur la noble conduite de la femme du Ministre de la Justice belge; mais *La Française* se doit d'en conserver le souvenir parmi tous ceux de l'héroïsme féminin. Nulle femme n'a plus que celle-ci fièrement, simplement, périlleusement servi son pays et la cause de la civilisation.

Demeurée chez elle à Bruxelles tandis que son mari, avec tout le Gouvernement de Belgique, partait au Hâvre, elle ne cessa de réconforter et de secourir ses compatriotes. Les autorités allemandes qui eussent désiré se débarrasser d'elle, tentèrent de lui rendre la vie impossible. Des policiers, des sentinelles s'établirent dans l'hôtel ministériel qu'elle refusa pourtant de quitter; elle se retra avec ses enfants et son personnel aux étages supérieurs. Un officier était chargé de la suivre dès qu'elle sortait. On raconte qu'un jour elle tint malicieusement l'espion dehors de cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, sans qu'il lui fut possible de s'alimenter. Elle avait emporté des provisions, emmené ses enfants, et pris avec eux ses repas sur l'herbe dans la campagne. A la fin, comme malgré toutes les vexations elle ne quittait point la place, on imagina de l'accuser d'un complot. On entreprit une perquisition à fond dans l'appartement. On trouva des exemplaires du discours prononcé à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Carton de Wiart, des exemplaires de la lettre pastorale du cardinal Mercier, quelques lettres de parents et d'amis, exilés de Belgique. Il n'en faut pas davantage.

La conspiration établie, Mme Carton de Wiart est traduite devant le Conseil de guerre.

Après un interrogatoire funambulesques, on la condamne à trois mois de prison.

— Vous n'avez rien à ajouter, *Frau Excellenz?* demande le président.

Mme Carton de Wiart se lève.

— J'ai à ajouter, dit-elle, que si, à cause de la situation de mon mari, quelques interventions se produisaient en ma faveur, je les désavoue d'avance. Je considère la peine dont je suis frappée comme un honneur et je la subirai jusqu'au bout.

On la conduisit à Berlin où elle fut emprisonnée.

A Berlin, Mme Carton de Wiart fut d'abord enfermée avec une bande « d'indésirables » Allemandes mariées à des Français, fiancées à des Français, étrangères plus ou moins suspectes, sans compter quelques socialistes dont la fameuse Rosa Luxembourg.

Elle accomplit sa peine jusqu'au bout. Il refusa pourtant de quitter; elle se re-

ENQUÊTE

pour l'orientation Professionnelle des Jeunes Filles

Chaque jour, nous arrivent des lettres nous demandant des renseignements ou des conseils pour l'orientation professionnelle des jeunes filles. Nous répondons selon les informations que nous possédons. Mais nous croyons que nous servirions mieux les intéressées en faisant appel à l'expérience de tous nos lecteurs, de toutes nos lectrices en cette matière. Beaucoup peuvent se trouver documentés directement sur telle ou telle carrière où le travail féminin a ou aurait sa place dans des conditions favorables. Nous recevrons donc avec gratitude et insérerons ce qu'on voudrait nous communiquer d'utile à ce sujet.

⁂

Voici, par exemple, une intéressante lettre qui nous parvient d'Algérie, et qui inspirera, croyons-nous, des réponses non moins intéressantes.

Professeur au lycée de Jeunes filles de X..., j'ai la tâche intéressante de former des esprits et la tâche plus difficile de les diriger. Je m'efforce de développer en mes élèves le goût du travail qui assure l'indépendance, mais en Algérie en particulier, je me heurte à des difficultés pour la solution desquelles j'aimerais avoir quelques conseils.

J'arrive à donner à beaucoup de mes élèves le désir de se faire une situation, mais au moment de leur donner un conseil précis sur la voie à suivre, je me vois arrêtée par le peu d'étendue de ma propre expérience; je n'ai jamais vécu que dans un milieu d'universitaires et ne connais point d'autre carrière que la leur.

Mais les professions libérales (professorat, médecine, droit) ne sont accessibles qu'à quelques-unes et je ne voudrais pas réserver mon aide aux esprits les plus capables de s'en passer. Ce sont les autres surtout qu'il faut aider.

Je sais que les femmes peuvent s'occuper de commerce, mais ici, beaucoup de jeunes filles n'y voudraient point entrer, peut-être par préjugé, mais aussi parce que beaucoup de familles ici y ont fait des fortunes un peu... rapides.

Mais il doit y avoir d'autres débouchés pour l'activité féminine que les professions libérales ou le commerce. Et j'ai pensé que vous seriez la mieux placée pour m'indiquer avec précision les différentes voies dans lesquelles on peut orienter des jeunes filles qui, ayant fini leurs études (c'est-à-dire ayant passé leur brevet supérieur et leur examen de fin d'études secondaires, ou bien leurs baccalauréats) désirent se faire ne situation indépendante, sans avoir toutefois la nécessité immédiate de gagner leur vie. Ce cas se présente si souvent ici que je serais coupable de négliger de si fréquentes occasions de diriger des bonnes volontés. Il nous faut des femmes intelligentes et actives pour l'œuvre de demain. Je suis sûre que vous voudrez m'aider à leur montrer le chemin.

Ch. L...

Tous ceux, toutes celles que le très grave problème du travail des femmes préoccupe, voudront certainement apporter un avis à notre correspondante.

lui fut faite si elle consentait à demander cette grâce à l'empereur. Elle s'y refusa. La seule chose qu'elle doit à l'intervention chevaleresque du roi d'Espagne et aux démarches du Saint-Siège, c'est de n'avoir point été gardée en Allemagne, après sa sortie de prison, comme elle en était menacée A cela se réduit la courtoisie de l'Allemagne envers Alphonse XII. Mais Bruxelles lui fut interdite; on la conduisit sous bonne garde à la frontière suisse, et elle considère cet exil comme une seconde peine.

— Après la prison, dit-elle, c'est le bannissement. Ma place de bonne patriote était dans mon pays, auprès de mes enfants et de ceux que je peux aider et soutenir. C'est là que je voulais revenir.

Le rédacteur du *Matin* qui a pu rencontrer Mme Carton de Wiart, presque au débarqué du train qui la ramenait d'Allemagne, a exprimé ainsi son impression: « Elle ne tient nullement à passer pour une martyre éplorée et lamentable; c'est une combattante qui, au sortir de la plus rude des épreuves qu'une femme puisse supporter, a conservé tout son courage, toute son énergie, toute sa bonne humeur, et qui continue à incarner la résistance obstinée, narquoise, pleine à la fois de dignité et d'ironie que le peuple bruxellois a opposée à ses maîtres provisoires, dépités et surpris. »

La Sœur Ivanova

Sur le front nord-ouest pendant un combat acharné, la sœur de charité Ivanovna pansait les blessés sous un feu terrible de l'ennemi. Voyant le commandant et tous les officiers du bataillon tués, et consciente de l'importance du moment décisif de la bataille, elle réunit autour d'elle les soldats survivants, désorientés par la perte de leurs chefs; les entraîne, prend d'assaut avec eux la tranchée ennemie et en chasse les Allemands. Elle tombe ensuite percée d'une balle.

L'empereur a ordonné de conférer l'ordre de Saint-Georges à la sœur Ivanovna.

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Mme Fourestier, de l'Union des femmes de France : a organisé d'une façon tout à fait remarquable l'hôpital auxiliaire n° 102 à Lunéville. Y a soigné, en qualité d'infirmière-major, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits consécutives, sans prendre de repos, de très nombreux blessés avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge.

(Ordre du 8 juillet 1915).

Mlle Garnier (Marie), du comité d'Arras de l'Union des femmes de France ;

Mme Langlard (Louise), du comité d'Arras de l'union des femmes de France ;

Mme Laude (Marguerite), du comité d'Arras de l'union des femmes de France ;

Mme Mayot (Maria), du comité d'Arras de l'union des femmes de France ;

Mme Houllier (Alma), du comité d'Arras de l'union des femmes de France ;

Mme Batut (Alice), infirmière diplômée de la société de secours aux blessés :

Malgré le danger ont apporté leur plus actif et leur plus généreux concours aux médecins de l'ambulance 3/47 et pendant le bombardement presque incessant de la ville d'Arras, ont continué de jour et de nuit à prodiguer leurs soins aux blessés et à les rassurer par leur belle humeur et leur sang-froid.

(Ordre du 23 juillet 1915).

Mme Vesse (Jeanne), en religion sœur Joseph, de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : d'un dévouement à toute épreuve et d'une douceur inaltérable, s'est consacrée au soulagement des blessés jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Tombée malade, a repris son service aussitôt après sa guérison.

Mme de la Porte, de l'hôpital temporaire de Nœux-les-Mines : depuis le début de la campagne, a organisé à Sailly-la-Bourse et à Nœux-les-Mines des installations hospitalières qui ont permis, dans des conditions heureuses, le traitement de nombreux blessés et a donné à son personnel adjoint, l'exemple d'un dévouement maternel.

(Ordre du 27 juillet 1915).

Mlle Garnier, directrice honoraire de l'école normale d'institutrices, vice-présidente du comité de l'Union des femmes de France d'Arras (Pas-de-Calais), a fait preuve dès les premiers jours du bombardement de la ville qu'elle n'a point quittée, d'un rare dévouement. S'est constituée avec quelques professeurs la gardienne du collège de jeunes filles où ont été organisées des installations de propreté de réparation pour les soldats du front ; donne à l'ambulance de l'Ecole normale, en qualité d'infirmière, ses soins vigilants aux blessés.

MORTES AU CHAMP D'HONNEUR

Une jeune infirmière, **Mlle Renaud**, de l'Union des Femmes de France, a succombé dans un des hôpitaux militaires de Verdun à une maladie contractée au chevet de nos blessés.

— **Mme Picard**, de Rouen, vient de mourir d'une fièvre scarlatine compliquée d'angine diphtérique contractée au service des contagieux qu'elle soignait à l'hôpital temporaire n° 32, à Angoulême où son mari était mobilisé.

— Aux obsèques des 37 victimes de l'explosion de la cartoucherie d Marseille le 4 juillet, le sous-secrétaire d'Etat à l'intrieur M. Paul Jacquier a apporté à la mémoire des victimes l'hommage respectueux et reconnaissant dû à tous ceux qui, dans la lutte pour le salut de la patrie, sont tombés au champ d'honneur. « Car c'est bien au champ d'honneur, a-t-il dit, que sont tombées ces femmes, ces jeunes filles, saisies par l'horreur du fléau en plein travail, dans l'ardeur joyeuse de leur tâche salutaire. »

— **Mlle Jacqueline Krafft**, décédée à Paris des suites de maladie contractée en soignant les blessés.

— **Mlle Anna Duchêne**, artiste peintre, infirmière-major de l'Union des Femmes de France, en service à l'hôpital 111, à Orléans, a succombé brusquement, victime de son dévouement. Les funérailles, ont été célébrées avec le même cérémonial que pour un officier.

Mlle Duchêne, repose maintenant au cimetière militaire, avec les soldats qui, comme elle, sont morts pour la France.

Les Gagne Pain de la Femme

CONCOURS

STATISTICIEN ADJOINT AU SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE DE LA FRANCE. — Le concours qui devait avoir lieu le 17 novembre 1914, a été reculé et sera ouvert dès la cessation des hostilités. — **Age:** 20 à 30 ans. — **Traitement:** 3.000 à 6.000 francs. — Accès aux emplois supérieurs. — Aucun diplôme n'est exigé. Carrière accessible aux dames.

DAME EMPLOYEE AU CREDIT LYONNAIS. — Les concours ont lieu à une époque déterminée par les besoins du service, et d'ordinaire à l'approche de janvier et de juillet. — **Age:** 18 à 30 ans. — Aucun diplôme n'est exigé.

DAME DACTYLOGRAPHE A LA PREFECTURE DE LA SEINE. — **Date probable:** mai 1916. — **Age:** maximum 30 ans. — **Traitement:** 1.600 à 3.000 francs. Aucun diplôme n'est exigé.

DAME STENO DACTYLOGRAPHE dans les Bureaux des Ingénieurs des PONTS ET CHAUSSES ET DES MINES. — **Date probable:** dès la cessation des hostilités. — **Age:** 18 à 30 ans. — **Traitement:** 1.200 à 2.500 fr. — Indemnités de résidence: 600 francs. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

DAME EMPLOYEE AU CREDIT FONCIER DE FRANCE. — **Age:** 18 à 30 ans. — **Traitement:** 1.200 à 3.000 francs. — **Date prévue:** commencement 1916. — Aucun diplôme n'est exigé.

DAME EMPLOYEE AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS. — Les candidates sont appelées au fur et à mesure des besoins du service. — **Age:** 16 à 35 ans. — **Traitement de début:** 3 francs par journée de travail. — Aucun diplôme n'est exigé.

DAME EMPLOYEE AU CREDIT LYONNAIS. — Les concours ont lieu à une époque déterminée par les besoins du service, et d'ordinaire à l'approche de janvier et de juillet. — **Age:** 18 à 30 ans. — Aucun diplôme n'est exigé.

ADJOINTE AU CHEF DE SERVICE DES RETRAITES DANS LES PREFECTURES. — Date du concours prévue dès la fin des hostilités. — **Age:** 25 à 30 ans. — **Traitement:** 1.800 à 2.200 fr. — Accès aux emplois supérieurs. — Aucun diplôme n'est exigé.

CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES ECOLES NORMALES PRIMAIRES ET DES ECOLES PRIMAIRES SUPERIEURES. .. **Date officielle:** lettres, juin 1916; sciences, juin 1916.

Les lectrices qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque, peuvent s'adresser de notre part à MM. le Directeurs de l'**ECOLE DU FONCTIONNAIRE**, 10, rue Chardin, Paris XVI^e.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lectrice de « La Française ».

ÉCHOS

Une héroïne russe. — Dans les environs de Chaoli, la femme d'un garde-voie qui remplaçait son mari, voyant arriver les Allemands, prévint aussitôt par téléphone la station voisine. Les ennemis, furieux, versèrent du pétrole sur les murs et y mirent le feu. Mais au même instant les Russes arrivaient à leur tour. La garde-voie put sortir de sa maisonnette en flammes, non sans quelques brûlures, et dut franchir les cadavres de ses bourreaux. Elle a reçu une récompense officielle.

L'indésirable en crinoline. — C'était une vieille dame bien connue à Londres pour ses excentricités, dont la moindre consistait à s'habiller à la mode du second Empire tout en prétendant ressembler trait pour trait à Marie-Antoinette. Elle s'appelait Mme Trost et, à l'insu de tous, appartenait à la nation des « indésirables ». Elle a été frappée d'un arrêt d'expulsion.

Volontaires. — Un journal russe, *Kievskoi Mouissl* annonce la présence, parmi les prisonniers autrichiens, d'une femme portant l'uniforme d'officier d'infanterie et qui a gagné ses galons par son courage pendant la campagne. D'autre part, un journal allemand, la *Deutsche Kriegszeitung*, apprend qu'on a trouvé parmi les prisonniers russes, la fille d'un colonel, qui a fait toute la campagne comme volontaire.

Chapeaux antipatriotiques. — Le *Tag* de Berlin se fait l'écho des doléances de la Société fondée pour favoriser la germanisation de la mode.

« Le Comité se plaint de ce que, malgré la puissante organisation de la confection allemande, les commandes faites par l'étranger à des maisons allemandes soient toujours exécutées d'après des modèles français.

Hommage aux Sud-Africaines. — Le général Botha dit avoir vu beaucoup des lettres écrites par les femmes de l'Afrique du Sud à leurs maris sur le front, « les exhortant à faire leur devoir, tandis qu'elles restaient dans les fermes et assuraient le travail... Je suis fier, dit-il, de penser que l'Afrique du Sud possède de telles femmes. Nous pouvons considérer avec orgueil le rôle joué dans cette guerre par les femmes de notre pays.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

Les Françaises de l'Ile de la Réunion

Nous sommes heureux de recevoir cette intéressante communication d'une des plus anciennes et des plus sympathiques collaboratrices de La Française, *Mme Winter-Frappier. Une destinée dont les péripéties cruelles sont la condamnation même de nos lois et de nos mœurs en matière matrimoniale a éloigné de nous pour la reconduire dans sa patrie créole notre vaillante et sûre amie. Nous admirons profondément qu'elle ait là-bas, parmi des soucis aigus, continué sa généreuse action féministe et humanitaire et nous lui adressons l'expression de notre reconnaissance émue.*

Les femmes créoles de l'Ile de la Réunion n'ont pas été les dernières à témoigner leurs sentiments de pitié envers les victimes de l'horrible guerre qui se déchaîne dans notre grande patrie.

A l'appel de quelques cœurs vibrants tels que Mlle Mas, fille de l'honorable directeur de la Banque réunionnaise, les femmes créoles se sont mises à l'ouvrage, et je vous envoie la liste des effets confectionnés et expédiés jusqu'au 30 juin 1915.

Nous sommes bien éloignés de tout grand centre, ce qui fait que l'on ignore complètement ce que peut être une guerre et le cortège de maux de tout espèce qui en est la conséquence.

Il a fallu l'ordre du ministre de lever toutes les classes pour aller renforcer la défense du pays, pour éveiller dans l'esprit des femmes le sentiment de responsabilité, de solidarité existant en France et en Europe. Les mères, les épouses, les sœurs, se reposaient dans une quiétude parfaite. Aujourd'hui, l'enlèvement de leurs appuis, de leurs affections, leur dessille les yeux : la réalité cruelle, la séparation rendue plus douloureuse par ce départ en des bateaux, disparaissant sur l'Océan pour une destination si lointaine et si tragique, a modifié beaucoup la mentalité féminine créole.

Si quelques exceptions ont jeté une note discordante, je me hâte de déclarer que s'étant vite ressaisies, les femmes ont raffermi leur sentimentalité excessive ; c'est le cœur saignant mais fort, le front haut qu'elles ont vu embarquer et s'effacer peut-être pour toujours dans la brume d'horizon, leurs plus vives affections.

Rien de plus frappant que ces départs : Ils ont lieu à l'ancienne grande caserne de la capitale Saint-Denis. Dès la veille, tous les mobilisés arrivent des diverses parties de l'Ile, les habitants des villes du littoral crânes, pleins d'entrain ; ceux des campagnes, des montagnes, ignorants, intimidés, à l'allure triste, mais non déprimés.

Ils ne savent, la plupart, ce qu'on va faire d'eux ; ils ont entendu vaguement parler de la guerre, c'est tout.

Le jour se lève qui va les emporter : lentement un train vient se ranger devant la caserne où grouille tout un peuple de femmes, d'enfants ; ceux qui ne sont pas encore appelés sont là aussi. Les branches des arbres sont prises d'assaut par des groupes d'adultes. Un coup de sifflet et voici les conscrits qui sortent de la caserne, drapeau en tête ; ils défilent silencieux sur des rangs de six, et pendant qu'une pâle musique joue la Marseillaise, ils s'entassent dans les compartiments.

Les femmes, les sœurs regardent courageuses, pas un cri, des mains seulement agitant des mouchoirs ; les cœurs s'étreignent, aucune parole ne s'échappe des lèvres émues, serrées par la douleur.

Encore un coup de sifflet, le train s'ébranle et disparaît aussitôt dans le long et sombre tunnel qui, au bout d'une heure, déposera au *Port*, ces milliers de défenseurs de la mère-patrie.

Spectacle émouvant, d'une grandeur et d'une tristesse que personne ne peut exprimer dans leur véracité complète.

Le Secours national a été organisé ici. Des fêtes, des concerts, la vente de la petite fleur bleue et des petits drapeaux, se succèdent de tous côtés, par les soins des femmes, bien entendu.

Croyez que je n'ai pas failli à la tâche, encouragée, stimulée par la lecture de la *Française*. Dans mon énumération des faits, n'e voyez aucune ostentation, mais bien le simple désir de faire connaître à vos lectrices que, féministe toujours et quand même, votre ancienne collaboratrice tient à honneur de porter haut notre drapeau.

Nommée à Saint-Pierre, la grande cité du Sud de l'Ile — où j'ai dû accepter un poste d'institutrice communale à la suite d'incidents qui seront dévoilés plus tard — présidente de la *Jeunesse républicaine* de la ville, j'ai d'abord fait admettre, dès ce début de la guerre, que nous employions des sommes au secours des femmes et des enfants des premiers mobilisés. Ce n'est qu'en novembre ou décembre 1914 que l'administration put distribuer les allocations votées par l'Etat, à toutes ces malheureuses n'ayant pour vivre que le salaire de leurs maris, ouvriers, journaliers.

Inutile de décrire la joie de ces femmes de toucher auparavant des vivres en nature et en argent.

A la première grande fête du Secours national, notre annexe prit une grande part. Elle versa d'abord une somme de 400 *francs*, puis s'occupa des programmes illustrés, monta la pièce de Lavedan : *Servir*, puis une conférence fut faite par moi sur *les Femmes et la Guerre*.

L'occasion était unique de faire connaître, à grands traits, le Féminisme ignoré de ce côté de l'île. Le rôle des femmes dans le passé, le présent fut exposé ; toute leur conduite admirable en ce moment mise bien au jour, et appel fut fait aux femmes créoles de les imiter, de les suivre dans une voie si haute, pleine d'héroïsme, montrant en elles, les capacités qu'on nous avait dédiées jusqu'à ce jour.

L'effet moral fut grand ; beaucoup de Créoles comprirent notre mouvement, bien que la politique fût complètement mise de côté, pas même mentionnée.

Malheureusement les événements et surtout les fièvres qui ne cessent de m'affaiblir, me font quitter Saint-Pierre et un poste écrasant.

Si je ne puis vous jeter un au revoir positif, du moins mon souvenir vous reste inébranlablement attaché.

Qu'on sache bien, par votre journal, que les femmes créoles vibrent avec celles de France et joignent leurs efforts aux leurs pour venir en aide à tous ceux qui souffrent pour la Patrie, la même pour nous toutes.

Je ne puis résister au désir de faire connaître l'entrain des petites filles de l'école laïque de Saint-Pierre. Toutes ont cousu des chemises pour hommes et femmes. Celles de la classe enfantine, 6 ans, ont réclamé des ouvrages que leurs mamans ont confectionnés; mais les chères petites étaient toutes fières de pouvoir inscrire leurs noms sur ces envois.

A signaler que des petites négresses des moins fortunées, ornèrent de dentelle et de broderies les chemises de femme : « Elles sont trop simples ainsi, disaient-elles- ça leur fera plaisir à celles qui les auront ! »

Ma classe composée d'élèves de 9 à 11 ans, était devenue des plus patriotes. Des récits, des rédactions, d'incessantes démonstrations sur la carte, avaient réussi à éveiller les sentiments patriotiques; des enfants; ce sont des cerveaux très bien équilibrés, qu'il faut entretenir, éclairer. J'aurais beaucoup à raconter et à écrire sur ce sujet palpitant et d'actualité.

L. FRAPPIER.

Voici l'état des effets de linge, vêtements et objets divers confectionnés par un groupe de Dames de la Réunion pour les soldats et réfugiés Français et Belges:

Mouchoirs	664
Paires de chaussettes	9
Ceintures de laine	5
Cache-nez	3
Couvertures	2
Chemises de flanelle	47
Chemises d'hommes	324
Ceintures de flanelle	25
— de garçonnets	193
— de femmes	274
— de fillettes	278
Costumes pour garçonnets	50
Robes d'enfants	250
Tabliers d'enfants	250
Jupons	13
Corsages	19
Brassières, chaussons	215
Culottes de fillettes	232
Coussins	3
Polos	7
	3.234

Chronique des Œuvres et Institutions

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES.

La réunion trimestrielle du Conseil s'est tenue le 4 juillet au Musée Social.

La présidente, Mme Jules Siegfried, a ouvert la séance par des condoléances à Mme de Witt-Schlumberger dont un des cinq fils venait d'être tué au service de l'armée. Mme de Schlumberger qui n'a malgré sa douleur suspendu aucune de ses tâches est présente et remercie avec émotion.

Puis Mme Siegfried annonce ensuite que la santé de Mme Avril de Sainte-Croix décidément en très bonne voie lui permettra de reprendre sa place parmi nous à la rentrée.

Une forte et délicate allocution de la Présidente, trace ensuite la tâche morale des membres du conseil pendant la période de déplacements nécessaires que l'on ne saurait cette année appeler vacances. La confiance en la victoire, la patience à l'attendre, s'imposent comme d'essentielles vertus civiques, qu'il faut pratiquer, qu'il faut enseigner à autrui par l'exemple et la parole. Que partout où elles iront, les femmes s'appliquent à reconforter les femmes qu'elles rencontrent et qui, douloureuses ou fatiguées, seraient tentées de désespérer. La force des femmes doit non point faiblir mais s'accroître pour soutenir celle des combattants et pour les tâches nouvelles qui bientôt incomberont aux femmes, desquelles on aura de plus en plus besoin.

La présidente communique ensuite les lettres échangées entre les Conseils Nationaux français et italiens, à propos de l'entrée en guerre de l'Italie où, d'avance, les féministes avaient préparé la mobilisation des femmes dans l'œuvre de secours.

Echange de lettres également avec le conseil danois à propos de l'admission des femmes à l'égalité des droits politiques dans la Constitution du 5 juin.

La secrétaire Mme Pichon-Landry rend compte ensuite du mouvement de l'office de renseignements aux familles dispersées créé par le Conseil. Du 16 février au 15 juin, il a exécuté 140.000 recherches dont 20.000 ont abouti. Nous engageons toutes nos lectrices, tous nos lecteurs pouvant disposer régulièrement d'un peu de temps à l'offrir pour collaborer à l'office qui occupe des centaines de volontaires.

La seconde œuvre du Conseil : don de vêtements aux réfugiés ou de tissus pour les ouvriers vient d'achever sa tâche. Elle a employé les 7.000 francs recueillis à cet effet.

Vient le compte-rendu des sections.

Assistance. — (Mme Weil présidente). — Les cours d'assistance et l'œuvre du Bas de laine se sont poursuivis. Mme Weil signale que, on demande à Montbéliard pour deux mois des ouvrières qui gagneront 3 fr. par jour, dont 1 fr. 25 seront retenus pour la nourriture. Pas d'autres frais. Travail : coiffes à coudre dans des casquettes. S'adresser à Mme Duchêne, 7, rue du Château-d'Eau.

Travail. — (Mme Duchêne présidente). — « La Française » a donné déjà divers articles concernant cette action. Mme Duchêne annonce la création d'une « Entr'aide » franco-américaine pour le travail féminin. Le conseil vote un vœu qui sera présenté à M. Albert Thomas secrétaire d'Etat pour les munitions au ministère de la Guerre, demandant que les femmes soient admises en grand nombre et à salaire égal avec les hommes au travail des munitions.

Hygiène. — (Mme Alphen Salvador présidente). — Mme Alphen rapporte d'un voyage en Suisse des exemples qu'elle compte suivre, relatifs à des expositions antituberculeuses et à des écoles de plein air qui pourraient être imitées les unes dans Paris les autres auprès.

Législation. — (Mme Pichon-Landry, présidente). — Nos lecteurs connaissent les mesures de circonstance relatives à la capacité de femmes et à la puissance paternelle votées par le Sénat; la Chambre vient de les adopter. Le Conseil vote un vœu qui sera présenté au Gouvernement lui demandant de soutenir devant le Sénat la loi que M. Maurice Violette vient d'obtenir de la Chambre et qui accorde aux femmes la tutelle et l'entrée dans les conseils de famille. Autre vœu pour l'admission des femmes dans la tutelle officielle des orphelins de la guerre.

La parole est ensuite aux présidentes des Branches de province.

Branche rouennaise. — (Mme Maillard, présidente). — Nos lecteurs savent quel beau travail fait Mme Maillard, aidée par Mme Texier, contre l'alcoolisme. En neuf semaines le premier cercle du soldat a reçu 20.000 hommes. Un second cercle vient de s'ouvrir.

Branche tourangelle — (Mme Alphen Salvador, présidente). — Mme Siegfried, qui a présidé l'assemblée générale de la section, tient à en parler elle-même, à rendre hommage à sa présidente et à Mlle Parent, directrice du Lycée, secrétaire générale incomparable. A la suite de l'assemblée et d'après l'exposé que Mme Maillard y avait fait de son cercle du soldat, la création d'un cercle pareil à Tours a été décidée. Ce cercle s'ouvrira dans deux jours.

Branche lyonnaise. — (Mme Nathan, rapporteur). — Nos lecteurs connaissent l'œuvre du Vestiaire pour les blessés réformés, créée par Mme Nathan, pendant un séjour à Lyon, au nom du Conseil et avec son aide. Elle en fait le rapport et dit que la branche lyonnaise continue à la soutenir. Elle cite tout particulièrement l'activité de Mme Blache-Calzan. Le Conseil a de plus contribué à secourir les réfugiés belges par une quête dans les hôtels, qui a produit 9.000 francs versés au Comité du Consulat.

SOCIETE NATIONALE DU FEMINISME FRANÇAIS.

(Association déclarée et publiée au « Journal Officiel »

Siège social provisoire: boul. Exelmans, 31

Voici la composition du Comité de cette nouvelle Société, fondée par une vaillante et sympathique féministe bien connue:

Présidente-Fondatrice: Mme Remember, directrice-fondatrice du journal « Le Féminisme Intégral ».

Première Vice-présidente: Mme Claude Arban, publiciste.

Deuxième Vice-Présidente: Mme Ran, viet-Chartier, ✿, artiste-peintre.

Secrétaire Générale: Mme Jan Germain, ✿, correspondante de la Presse périodique Belge.

Secrétaire générale adjointe: Mme Boureau-Pianelly, dame patronnesse de l'Ouvroir municipal de Boulogne.

Secrétaire de séances: Mme Boisset, institutrice, ex-directrice d'institution.

Trésorière-Comptable: Mme Glonner, directrice de la propagande de l'Association des Dames Françaises Boulogne.

Membres: Mmes Brunel, de la Croix Rouge; Colson, correspondante Economie sociale ; Floch, de la Croix-Rouge; Gaillon-Delarue, de la Croix-Rouge; Reymond-Hensel, dame visiteuse à Nice.

L'ARMOIRE LORRAINE.

Cette œuvre vient de se fonder sur l'initiative de l'admirable femme de cœur qu'est Mme Léon Weil. Appartenant à une famille lorraine, elle a pu voir de près les misères que la guerre a créées dans son pays. Et l'on jugera de son œuvre par l'appel suivant que le Comité de « L'Armoire Lorraine » adresse à toutes et à tous :

« L'invasion refoulée a laissé nos villages lorrains dévastés, pillés, brûlés.

La population revenue d'exode, s'est vaillamment organisée dans les ruines.

Vieillards, femmes, enfants, ont repris le travail de la terre; les champs sont cultivés, mais le logis est resté désolé.

L'Armoire Lorraine est vide... Il faut du linge! — Il faut des couvertures!

Voulez-vous dans un élan de solidarité nationale, rendre l'existence possible à ceux qui peinent et luttent dans ces lieux dévastés.

Nous vous demandons de vous joindre à nous pour aider à restaurer « l'Armoire du Paysan Lorrain ».

Notre Association, d'accord avec la Société du « Bon Gîte », de la « Renaissance des Foyers », distribuera individuellement et après enquête les objets immédiatement indispensables aux habitants de chacun des villages éprouvés.

Nous commencerons par le département des Vosges, après entente avec le « Secours départemental aux départements envahis ».

L'Armoire Lorraine a pour Président d'honneur: M. Méline, Sénateur des Vosges.

Son Comité d'honneur se compose de: MM. les Sénateurs des Vosges; MM. les Députés des Vosges; M. Lederlin, Président du Conseil Général des Vosges; M. le Préfet des Vosges.

Et voici le nom de son bureau: Présidente, Mme Jules Ferry, 1, rue Bayard; Secrétaires: Mme Léon Weil, 2, rue de la Muette; Mme la docteresse Stodel, 15, boulevard Delessert; Trésoriers: Mme Alphonse Fould, 41, avenue du Bois-de-Boulogne; M. Jules Berger, 47, rue Le Peletier.

Un Comité nombreux d'hommes et de femmes connus pour leur dévouement seconde ces chefs de file.

Les Cotisations et les Dons seront reçus avec reconnaissance.

Le Souscriptions peuvent être adressées aux Trésoriers et aux membres du Comité.

Les dons en nature, aux adresse suivantes: 14, rue de la Faisanderie à Paris: linge neuf ou tissus, chez Mme Edmond Linge confectionné à Mme la générale Pillot, à la Préfecture à Epinal.

LIGUE FRANÇAISE D'EDUCATION MORALE

Dans sa réunion du 30 juin 1915, la Ligue a voté l'ordre du jour ci-après:

La Ligue Française d'Education morale, fidèle à la mission générale que lui donnent ses statuts, appelle l'attention de tous les citoyens sur les grands dangers que le fléau de l'alcoolisme fait courir à la nation et sur les immenses dommages physiologiques, économiques et sociaux qu'il inflige au pays.

En conséquence, elle fait, tout d'abord, un pressant appel à la conscience individuelle et invite chacun à travailler, par son exemple, à conjurer un si grand péril.

D'autre part, elle émet les vœux suivants:

I. — Que la vente des boissons alcooliques distillées soit entièrement prohibée.

II. — Qu'en attendant, le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé, le plus tôt possible.

III. — Que les pouvoirs publics, à tous les degrés, veillent avec vigilance à l'application exacte des lois existantes.

A VIENNE.

Une de nos abonnées nous signale diverses initiatives prises par elle-même ou d'autres féministes de la ville.

J'ai fait reproduire, dit-elle, à plusieurs centaines d'exemplaires, par la machine à écrire, votre notice: « Guerre aux poux », que je répands un peu partout; le plus difficile est de faire parvenir aux soldats la benzine que la poste refuse.

Mlle Armanet, directrice d'école, me fait copier par ses élèves l'exhortation de Mme de Witt aux femmes à l'occasion des permissions générales.

Elle, ainsi que ses collègues, vont essayer de vendre dans leurs écoles les poésies et chants de Mme Fourêts-Puaux. Le produit de cette vente servira à acheter une voiturette pour l'hôpital municipal; elle portera la mention: « A nos braves mutilés, les petites filles de Vienne ». J'espère bien que cette première voiturette fera la réclame pour d'autres voiturettes.

Déjà une dame de la ville a sollicité avec persévérance des voitures pour promener les blessés qui ne peuvent marcher. Elle vient d'en obtenir trois, pour commencer. Qu'on se le dise.

NOUS AVONS REÇU

De Mme B., participation au budget	50
De Mme de Beaulne, pour son abonnement	10
De Mme Monin, participation au budget	5
De Mlle Anne Cariou, participation au budget	3
De Mme De Witt-Schlumberger, subvention trimestrielle (juillet, août, septembre)	250
De Mme Dallet	100
De Mlle Toussaint	20
De M. Zébaume	24
De Mme du Breuil de St-Germain	400
De Mme François Raspail	50
De Mme Alphen-Salvador	10
participations au budget de 1915-1916.	

Parmi les très nombreuses chansons dites patriotiques parues depuis le début des hostilités, il en est une que nous signalons avec plaisir à nos lectrices: c'est « **Reviendra-t-il?** » éditée par la maison Bloch et Valsien, 50, faubourg Saint-Denis, une ouvrette de valeur.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani**. — Fondée en 1881. 5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine. Téléph.: 303.04

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas etc.
Comestibles étrangers

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph.: Central 47-58

Cafés — Thés — Maté.
Variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

En raison des abus qui se sont produits l'an dernier nous cesserons l'envoi du journal aux abonnés de l'Etranger qui ne se seront pas mis en règle avec notre caisse à fin octobre.

Nous sommes cependant tout disposés à continuer à l'adresser aux abonnés auxquels les circonstances ne permettent pas l'envoi d'argent et qui se sont déjà engagés ou s'engageront par lettre à se mettre en règle pour le passé et pour la suite dès que les événements le permettront.

A tous nous demandons de faire un effort pour permettre à « La Française » de continuer à répandre la bonne parole.

La gérante : JANE MISME.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.